



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberlé
Égalité
Fraternité



France
Rénov'

Le service public pour mieux
rénover mon habitat

Avec MaPrimeAdapt' mon logement évolue avec moi



MaPrimeAdapt'

Ma vie change, mon logement s'adapte

Pourquoi adapter mon logement ?

La perte d'autonomie et de mobilité, qu'elle soit liée à l'âge ou à une situation de handicap, nécessite d'adapter votre logement pour rester chez vous en toute sécurité plus longtemps. Vous pouvez aussi réaliser des travaux en anticipation d'une future perte d'autonomie.

QUELQUES EXEMPLES DE TRAVAUX



Rampe d'accès extérieur
Monte-escalier électrique
Douche de plain-pied

Bon à savoir

MaPrimeAdapt[®] est cumulable avec les aides locales et les aides à la rénovation énergétique.

Quelle aide ?

MaPrimeAdapt[®] donne droit à une subvention de

50 ou 70 % du montant des travaux (dans la limite d'un plafond selon la réglementation en vigueur).

- Personne en situation de handicap
- Personne âgée de 70 ans ou plus
- Personne de 60 à 69 ans en situation de perte d'autonomie sous condition de GIR (GIR 1 à 6)
- Ayant des revenus modestes ou très modestes
- Résidant en France (métropole et Outre-Mer)
- Étant propriétaire de son logement ou locataire dans le parc privé

Pour qui ?



1 Je fais appel à un conseiller France Rénov'
pour préciser mon projet.

2 Le conseiller France Rénov' me met en relation avec un **AMO** habilité autonomie.
Je réalise avec l'AMO mon diagnostic logement et mon plan de financement.



3 Je dépose ma demande de subvention
en ligne ou au format papier.



4 Je fais réaliser mes travaux par un artisan.

Vous serez accompagné par un assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO). Ce professionnel sera votre contact privilégié tout au long de votre projet.

Quel accompagnement dans mes démarches ?

5 Je reçois le versement de ma subvention.





Le service public pour mieux rénover mon habitat



Vous souhaitez adapter
votre logement à vos besoins ?
Faites appel à un conseiller France Rénov' !

**Prenez rendez-vous dans
un Espace Conseil France Rénov'**

sur le site france-renov.gouv.fr



par téléphone
0 808 800 700

